



info-NIVEAU

Niveau des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Volume 10, Numéro 4

Le 8 avril 2002

Hausse des niveaux d'eau de tous les Grands Lacs à l'exception du lac Supérieur **La CMI permet de prolonger les opérations régulatrices**

De février à mars, les niveaux d'eau moyens mensuels de tous les lacs ont augmenté, à l'exception du lac Supérieur. Des élévations annuelles saisonnières des niveaux des lacs Michigan-Huron, Sainte-Claire, Érié et Ontario ont été observées. On s'attend à ce que le lac Supérieur débute sa hausse saisonnière en avril.

Le niveau mensuel du lac Supérieur a baissé de 3 cm de février à mars. Au début du mois d'avril, le niveau du lac Supérieur se situait à environ 16 cm de moins que son niveau moyen à long terme. Bien que le niveau du lac soit demeuré presque 10 cm sous le niveau du zéro des cartes, il

est environ 20 cm plus haut qu'il ne l'était l'année passée à la même époque. On s'attend à ce que le niveau d'eau du lac Supérieur augmente légèrement en avril.

Les niveaux des lacs Michigan-Huron ont monté d'environ 4 cm de février à mars. Les lacs sont demeurés à environ 37 cm sous la moyenne, mais les niveaux sont plus élevés de 22 cm par rapport à la même époque l'année dernière et on s'attend à ce qu'ils montent au-dessus du zéro des cartes en avril.

Les niveaux des lacs Sainte-Claire et Érié ont monté légèrement moins que prévu de février à mars, soit de 3 et de 5 cm, respectivement. Au

début d'avril, les niveaux des lacs Sainte-Claire et Érié étaient de 15 cm et de 4 cm sous la moyenne. Les niveaux de ces deux lacs sont toutefois plus hauts de 13 cm qu'au même moment l'année dernière.

Le niveau du lac Ontario a monté légèrement plus que prévu de février à mars, soit de 11 cm. Au début du mois d'avril, le niveau du lac se situait à environ 8 cm au-dessus de la moyenne et il était d'environ 12 cm plus élevé qu'il ne l'était à la même époque l'année dernière.

Une couverture de glace fragile et la rupture de l'estacade à glace tout juste en amont de la
(suite à la page suivante)

Opérations régulatrices dans la rivière St. Marys

La Commission mixte internationale (CMI) a permis que les sociétés Edison Sault Electric Company et Great Lakes Power Ltd. continuent de mener des opérations régulatrices dans la rivière St. Marys, sous la supervision de son Conseil international de contrôle du lac Supérieur jusqu'au 20 mars 2003.

En accordant une prolongation d'une année, la CMI a demandé au Conseil d'entreprendre d'autres études techniques et d'acquérir de l'expérience opérationnelle en plus de faire part de ses constatations à la fin de l'année 2002. Les sociétés d'énergie hydroélectrique de Sault Ste. Marie reçoivent chaque mois une part d'eau de la rivière St. Marys à des fins de production d'énergie hydroélectrique. Les opérations régulatrices comportent la variation des débits aux centrales hydroélectriques afin de répondre à la demande énergétique qui fluctue au cours d'une journée et d'une semaine.

Pour obtenir plus de renseignements sur les opérations régulatrices dans la rivière St. Marys, veuillez visiter le site Web de la CMI à l'adresse suivante : <http://www.ijc.org> .

centrale de Beauharnois ont fait en sorte que les débits sortants du lac Ontario ont dû être moindres que ceux précisés par le plan de régularisation de février. Des débits sortants réduits combinés aux quantités d'eau qui avaient déjà été emmagasinées ont fait en sorte que 9,6 cm d'eau ont été retenus dans le lac Ontario. En mars, des sorties supérieures à celles précisées par le plan de régularisation ont ramené le niveau d'eau à 7,9 cm au-dessus du niveau précisé par le plan, soit le niveau convenu par le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent pour aider les utilisateurs en aval plus tard cette année.

On s'attend à ce que les sorties quotidiennes du lac Ontario correspondent à celles précisées par le plan de régularisation pour le mois d'avril. Si cela s'avérait nécessaire, les sorties

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Ralph Moulton, directeur
Service d'information sur le niveau des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent

867, Lakeshore Road
Burlington (Ontario) L7R 4A6
Tél. : (905) 336-4580

Courrier électronique :
water.levels@ec.gc.ca
<http://www.on.ec.gc.ca/glimr/>

Peter Yee
Bureau de la régularisation des Grands Lacs et du Saint-Laurent
111, rue Water Est
Cornwall (Ontario) K6H 6S2
Tél. (613) 938-5725
Courrier électronique :
peter_yee@pch.gc.ca

Info-NIVEAU/LEVELnews est publié par la Division des affaires hydriques de la Région de l'Ontario d'Environnement Canada. Vous pouvez en reproduire le contenu, mais nous aimerions que vous citiez la source. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires et vos demandes de renseignements.

Rédacteur, Chuck Southam

Also available in English

Grands Lacs - Précipitations en mars

Pourcentage de la moyenne à long terme pour mars

Bassin des Grands Lacs	131%	Lac Érié	114%
Lac Supérieur	166%	(y compris le lac Sainte-Claire)	
Lacs Michigan et Huron	128%	Lac Ontario	107%

NOTE: Ces chiffres sont préliminaires.

seront réduites afin d'empêcher le niveau d'eau du lac Saint-Louis de monter plus haut que le niveau d'alerte de crue au cours de la crue nivale de la rivière des Outaouais.

Dans le port de Montréal, le niveau d'eau mensuel moyen a été de 6.26 m en mars, ce qui représente 79 cm de moins que son niveau moyen pour le mois, mais 71 cm de plus que le niveau du zéro des cartes.

Tenue d'une téléconférence entre plusieurs villes

Le 21 mars, le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent a tenu une téléconférence entre plusieurs villes qui a connu un franc succès. La téléconférence reliait Alexandria Bay et Rochester (New York), Cornwall et Toronto (Ontario) et Montréal (Québec). La téléconférence offrait aux participants de chaque ville l'occasion de discuter des questions relatives aux niveaux d'eau et aux débits dans le réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent avec des représentants du Conseil et d'entendre les perspectives et

les préoccupations des participants de d'autres endroits.

Vous pouvez consulter le site Web du Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent et d'autres sites Web de la CMI à partir de l'adresse suivante :
<http://www.ijc.org> .

Estacade à glace de la rivière Niagara-lac Érié

À l'exception d'une mince couche de glace qui s'est formée à l'occasion dans certaines baies abritées et indentations peu profondes, le lac Érié est pratiquement demeuré libre de glace au cours de l'hiver 2001-2002. Par conséquent, l'estacade à glace de la rivière Niagara-lac Érié a été enlevée le 7 mars. La date la plus hâtive de l'enlèvement de l'estacade avait été le 5 mars 1998 et la plus tardive, le 3 mai 1971.

Ouverture de la voie maritime

L'ouverture de la saison de navigation 2002 sur la voie maritime du fleuve Saint-Laurent et du canal Welland a eu lieu le 26 mars.

Débits sortants des Grands Lacs - mars

Pourcentage de la moyenne à long terme pour mars

Lac Supérieur	96%	Lac Érié	102%
Lac Huron	94%	Lac Ontario	102%

NOTE: Ces chiffres sont préliminaires.